



Zone de Police Stavelot-Malmedy

Fiche d'information « BALS »

Direction des Opérations
Rue Frédéric Lang, 1
4960 MALMEDY
080/28.18.31
dge@stavelotmalmedy.be

Commune concernée

Lierneux		Stoumont		Stavelot	
Malmedy		Trois-Ponts		Waimes	

Salle / chapiteau

Nom	:				
Adresse	:				
Téléphone	:				
Capacité maximale	: personnes	Règlement d'ordre intérieur :	Oui – Non	

Organisateur

Nom	:			
Prénom	:			
E-mail	:			
GSM	:		Professionnel :	Oui – Non

Personnes de contact pendant la soirée (minimum 2)

Nom	:		Nom	:	
Prénom	:		Prénom	:	
GSM	:		GSM	:	

Événement

Date	:				
Thème / nom de la soirée	:				
Hr de début → Hr de fin (max 1 h semaine / 3h W-E) (*)	:				
Disc jockey / groupe musical	:		GSM :		
Estimation du nombre de participants	:				
Remarques	:				
(*) Les dérogations à l'hr de fin provoquent souvent des incidents et de ce fait ne seront accordées qu'exceptionnellement par les autorités administratives					

Gardiennage

La présence d'agents <u>agrées par le Ministère de l'Intérieur</u> est obligatoire selon le tableau suivant :		
- Jusqu'à 250 participants	conseillé	
- Entre 250 et 500 participants	Min 2 agents	
- Plus de 500 participants	1 agent en + par tranche de 250 participants	
Société engagée	:	
Responsable de la société	:	
Responsable sur place lors de l'événement	:	
GSM	:	

Volontaires & bénévoles

! Les volontaires & bénévoles ne remplacent pas les agents de sécurité !
! Ils doivent être porteurs d'un signe distinctif visible !

Nom	Prénom	GSM

(Joindre une liste complète si nécessaire)

Boissons proposées

Soirée à forfait	Interdit	Softs (coca, limonade...)	
Bière (pils)		Bière spéciale	
Alcopops (Bacardi breezer...)		Energy drinks (red bull...)	
Cocktail (vodka fraise...)		Alcool (pekets, vodka...)	

! Sauf dérogation, les gobelets en plastique sont **obligatoires** !
! La présence d'eau potable gratuite (ou vendue à prix coûtant) est obligatoire !
! La vente de boissons énergisantes ou de cocktails contenant ce genre de boissons est fortement déconseillé !

Questions complémentaires

- 1) Avez-vous organisé une réunion de coordination avec les services de sécurité / secours ?
Non → Estimez-vous qu'une réunion de coordination soit nécessaire ?
Oui → Veuillez joindre le rapport établi.
- 2) Des risques spécifiques concernent-ils votre événement ? Lesquels ?
- 3) Est-ce votre première manifestation de ce type ? Si non, veuillez préciser les dates, lieux et nombre de participants des trois derniers événements organisés :
- 4) Une assurance particulière a-t-elle été contractée ? Si oui, précisez la compagnie, le n° de police et le risque couvert :

Conseils à suivre

- 1) Un système de port de bracelets pour distinguer les 16-18 ans et les +18 ans est préconisé
- 2) Un système de « toute sortie est définitive » est préconisé
- 3) Un partenariat avec une association proposant le retour en sécurité est préconisé.
Exemple : ASBL « Les risques du samedi soir » - 0495/50.27.77

Le soussigné certifie que la présente demande est sincère et complète. Il prend connaissance qu'en cas de manquement ou d'incident lui incombant, une sanction administrative pourra lui être infligée, voire l'interdiction d'organiser toute manifestation ultérieure. La police pourra procéder à des contrôles de tout type afin de vérifier les engagements pris dans la présente fiche d'information.

Fait le / / 20.... par (Nom / Prénom) Signature :

--